

Nouveau point d'étape sur le projet Transform 2015

Air France : Finalisation des projets d'accord avec les organisations syndicales

- **Accord signé avec le personnel au sol**
 - **Les projets d'accord pour les pilotes et le personnel navigant commercial seront soumis à référendum**
-

Air France a finalisé les projets d'accords, visant à améliorer de 20% l'efficacité économique dans toute l'entreprise, avec les organisations syndicales représentant les personnels au sol, les pilotes et les personnels navigants commerciaux.

Le projet d'accord pour le personnel au sol, ouvert à la signature vendredi 6 juillet, a été signé par les organisations syndicales CFE-CGC, CFDT et FO qui avaient recueilli parmi les personnels au sol une audience de 46,5 % lors des dernières élections professionnelles. L'accord avec les personnels au sol est donc validé, le taux minimal pour valider un accord étant de 30 %.

Le projet d'accord-cadre Pilotes a reçu l'avis favorable du Conseil syndical du SNPL le 5 juillet. Le SNPL soumettra prochainement cet accord-cadre à référendum, pour validation, auprès de ses adhérents.

Le projet d'accord pour le personnel navigant commercial est ouvert à la signature depuis le 9 juillet. Les organisations représentatives UNAC, SNPNC et UNSA proposeront également ce projet à référendum à leurs adhérents.

Lorsqu'elle sera acquise, la signature définitive de chaque accord permettra l'arrêt des procédures de dénonciation pour la catégorie concernée.

Air France se félicite de l'accord intervenu avec les organisations représentatives du personnel au sol et espère la conclusion rapide du processus d'accord avec les organisations représentatives des personnels navigants.

La Compagnie respecte ainsi le calendrier convenu pour définir un nouveau cadre conventionnel, une des conditions majeures du redressement de l'entreprise. C'est par la voie du dialogue avec l'ensemble des organisations syndicales que la recherche pérenne et structurelle d'efficacité économique est menée. Ces projets d'accords marquent ainsi une nouvelle étape pour le redressement d'Air France.